

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 3 (2001)
Heft: 2

Rubrik: OFSPO

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutien à des projets locaux d'activité physique

La Fondation suisse pour la promotion de la santé et l'Office fédéral du sport (OFSPPO) soutiennent des projets novateurs dans le domaine de la promotion de la santé au moyen d'une petite contribution financière et se tiennent à disposition pour donner des conseils à leurs auteurs.

Nicole Buchser

La Fondation suisse pour la promotion de la santé agit pour la santé de toutes les personnes qui vivent en Suisse. Elle a pour objectif de permettre à l'individu et à la communauté de mieux veiller à leur santé et de la renforcer. Elle entend non seulement prévenir les maladies et lutter contre elles ni simplement augmenter la longévité, mais améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes jeunes et moins jeunes.

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation initie et soutient des projets en faveur de la santé. En collaboration avec l'Office fédéral du sport Macolin, elle s'investit notamment dans la promotion locale de projets d'activité physique, la pratique régulière d'une activité physique étant, comme on le sait, vitale pour le bien-être, la qualité de vie et la santé.

Moyens de soutien

Un guide établi par la Fondation suisse pour la santé Radix, sur mandat de la Fondation suisse pour la promotion de la santé, est à la disposition des organisations ou personnes souhaitant lancer un projet local de promotion de l'activité physique. Ce guide explique, à l'aide d'un exemple concret, quels sont les points auxquels il convient d'accorder une importance particulière lors de la préparation et la réalisation d'un projet. Il contient également des

indications sur des sources d'informations supplémentaires.

Les institutions ou les personnes qui font enregistrer leur projet dans le cadre du soutien local de la Fondation suisse pour la promotion de la santé et de l'OFSPPO bénéficient de mesures supplémentaires, qui prennent la forme d'un soutien téléphonique pour des questions concrètes et d'une contribution financière de Fr. 1'000.– maximum.

Autres possibilités de soutien par la Fondation

Des projets de longue durée (trois ans au plus) peuvent être cofinancés par la Fondation, pour autant qu'ils soient centrés sur la promotion de la santé. En règle générale, la Fondation apporte une contribution financière au budget global. On considère que l'organisme responsable doit encore exploiter d'autres sources financières. Les modèles pour la promotion de la santé sont la Charte Ottawa 1986 et la Déclaration Jakarta 1997, deux documents qui peuvent être obtenus auprès de la Fondation suisse pour la promotion de la santé.

Conditions d'enregistrement du projet

Les organisations ou personnes intéressées peuvent faire enregistrer leur projet s'il satisfait aux conditions suivantes:

- la teneur du projet est la promotion de l'activité physique dans le sens des recom-

mandations et du document de base élaborés par le Réseau santé et activité physique Suisse, en collaboration avec l'OFSPPO et l'Office fédéral de la santé;

- le projet a un public cible clairement défini de personnes physiquement inactives;
- le projet a des objectifs clairement définis dans le sens des documents susmentionnés et une évaluation du taux de réussite est prévue;
- le projet a une planification, y compris un budget approximatif;
- les responsables du projet sont prêts à mettre à disposition leurs expériences pour d'autres projets de promotion de l'activité physique;
- il existe des réflexions visant la continuation à moyen ou à long terme du projet;
- lors de la réalisation, une bannière de 240 cm x 80 cm au minimum de Feel Your Power sera suspendue de manière bien visible.

Les projets abordant le thème de la promotion de la santé de manière novatrice, et auxquels participent plusieurs organisations partenaires, seront favorisés.

Les projets qui sont déjà soutenus d'une autre manière par la Fondation, qui représentent des offres locales dans le cadre d'un programme national (par ex. «Allez Hop!» ou Jeunesse + Sport) ou qui n'intègrent aucune mesure de réalisation concrète (projets de documentation ou de recherche) ne pourront pas être enregistrés.

Procédure d'enregistrement

Les organisations ou personnes qui ont un projet à faire enregistrer doivent remplir le formulaire ad hoc. Ce document peut être obtenu auprès de l'Institut des sciences du sport, projets locaux d'activité physique, 2532 Macolin (tél. 032/327 61 23) ou directement rempli en ligne sous www.hepa.ch/français/projekte/registrierungsformular.

En cas de questions, les intéressés peuvent téléphoner au 032/327 61 23 ou écrire à l'adresse électronique suivante: info@hepa.ch. **m**



Photo: Daniel Käsermann